



Et pendant ce temps là, le personnel rame...

Le mardi 3 octobre, notre Directeur Général Martin HIRSCH était absent au CTCE refusant ainsi d'entendre les représentants des établissements. Lors de cette séance, devant la gravité de la situation, les OS avaient prévu d'interpeller leur Direction sur les méfaits et les conséquences néfastes de cette réforme, imposée par son arrêté du avril 2016.

Sur la base des faits (pétitions, courriers etc...), nous réaffirmons que cette « réorganisation » suivie depuis le 1^{er} septembre 2016 en application de l'arrêté du 1^{er} avril est un traumatisme dans les services.

Loin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des soins et de concilier vie professionnelle et vie privée, la grande équipe expose encore plus les professionnels au stress, et conduit à la rigidification des organisations. Toutes les expertises obtenues (centrales et locales) ont pointé les risques psycho-sociaux, l'effort important demandé au personnel sans contrepartie réelle.

Avec cette nouvelle organisation du temps de travail OTT, des services qui n'avaient aucun problème de planning dysfonctionnent aujourd'hui.

La réorganisation contraint les services à chercher des solutions par défaut et leurs équipes à jongler entre les enfants et le conjoint pour tenter de maintenir un équilibre familial devenu précaire.

Chaque jour, on constate une augmentation de l'épuisement des personnels. Ceci (à majorité féminine), sont dans l'incapacité matérielle de pouvoir concilier les modifications d'horaires imposées et leur vie privée. Ils démissionnent, demandent une disponibilité, ou « craquent » dans le bureau de leur cadre.

Quel intérêt de gâcher ce qui marche ?

Cette fuite organisée des personnels n'est-elle pas le but recherché et l'un des moyens de la Direction Générale pour réaliser le plan d'économies de 150 millions d'euros exigé par le gouvernement, de suppressions de postes et ne pas embaucher définitivement les contractuels. L'objectif est de fermer des lits, des services, voir des hôpitaux avec la mise en place des GHT, Groupements Hospitaliers de Territoire.

Mais qu'en est-il de la prise en charge du patient ? Les soignants n'ont plus qu'une dizaine de minutes de temps de chevauchement pour assurer les transmissions d'un service de trente patients, ce qui va encore augmenter les erreurs de soins.

Les personnels refusent la généralisation de la grande équipe, la déstructuration de la prise en charge globale, au profit d'une organisation industrielle en fonction des pics d'activité.

Ils veulent conserver leur organisation et leurs horaires de travail antérieurs pour garder leur efficacité et concilier travail et vie de famille. C'est ce qui s'exprime dans les témoignages, lettres de services, délégations aux directions et les grèves en cours.

Le 13 octobre, nous réaffirmerons, personnels et organisations syndicales, notre opposition à la réforme Hirsch et exigerons le retrait de l'arrêté du 1^{er} avril 2016, le maintien des horaires de référence (jour, après-midi, nuit) et le refus de la grande équipe...

Nous exigerons également la mise en place de véritables moyens humains et financiers afin d'appliquer une véritable réduction du temps de travail à l'AP-HP, la mise en stage de tous les contractuels,...

La Direction Générale de l'AP-HP choisit d'épuiser le personnel pour récupérer 25 millions sur le dos des 77.000 agents. Par contre, le scandale révélé le 5 octobre par la Cour des Comptes régionale sur le gâchis d'un bug informatique ayant empêché l'AP-HP de récupérer 80 millions d'euros de factures, et le parachute doré offert pour son départ à l'ancienne Directrice Générale (530.000 euros)... ne sont qu'une bagatelle au regard du budget de l'AP-HP selon Martin Hirsch !⁽¹⁾ Là, 80 millions de comptent pas ! C'est le personnel qui paye pour leurs erreurs de gestion !

Les syndicats centraux USAP-CGT, FO, UNSA et CFE-CGC appellent les personnels à faire grève et à se rassembler le

Mercredi 12 octobre à 8 heures

Jour du Conseil de Surveillance de l'APHP, présidé par la
Maire de Paris, Anne Hidalgo

Paris, le 10 octobre 2016

(1) Communiqué AP-HP en réponse à la Cour des Comptes, page 4

« L'AP-HP souligne que cette somme doit s'apprécier au regard du volume de recettes annuelles de l'AP-HP (7,3 milliards)...

un déficit divisé par 10 en cinq ans

l'amélioration de la situation financière a été obtenue par une forte efficience et une maîtrise de la masse salariale »